

# GRAND RHINOLOPHE

*Rhinolophus ferrumequinum*



Statut national :  
**VULNERABLE**

Espèce protégée

Directive Habitats  
Faune Flore :  
Annexe II et IV

Berne : Annexe II

## DESCRIPTION

Le **plus grand** des rhinolophes avec une longueur de 7cm et une envergure de 35 cm. Son appendice nasal est en forme de **fer à cheval**. Il présente un museau avec des plis complexes de la peau: un feuillet nasal. Son pelage est gris brun avec des nuances brun roux s'éclaircissant sur le ventre.

## GÎTES

**Été** : Généralement sous les toits des **grands bâtiments** avec des accès spacieux (combles, greniers, granges) mais parfois dans des cavités souterraines chaudes. Se rassemble en colonies de femelles allant de 20 à plus de 200 individus.

**Hiver** : De septembre-octobre à avril-mai, les individus se regroupent souvent en essaims dans les **cavités souterraines** avec une température préférentiellement inférieure à 10°C et une forte hygrométrie.

## TERRITOIRE DE CHASSE - ALIMENTATION

Chasse en **vol** ou à **l'affût**, suspendus à une branche. Il affectionne les **milieux bocagers et les boisements de feuillus**. Les haies et les lisières sont importantes pour les déplacements de cette espèce qui chasse en moyenne à 2.5km de la colonie. Les proies sont repérées grâce à un système de sonar performant.

Le Grand rhinolophe capture préférentiellement de **gros insectes** en vol tel que les papillons, les bousiers, les hannetons et les tipules.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Source: IUCN 2012. IUCN Red List of Threatened Species



Source: INPN

**En Poitou-Charentes** : L'espèce est assez fréquente dans les cavités en période d'hibernation. On compte 7800 individus en hibernation en Poitou-Charentes dont 2400 en Charente Maritime.

## MENACES

Perte des gîtes, modifications des territoires de chasse, raréfaction des proies, intoxications liées aux traitements chimiques des charpentes ou antiparasitaires pour le bétail, dérangement en hibernation.



Crédits photographiques :  
Philippe JOURDE (LPO)

Rédaction et mise en page :  
Elisa DAVIAUD

©SEPN LPO

